

# Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil  
contractuel du ministère des Armées

## CHEF DE CELLULE ADMINISTRATION DOMAINE F/H

Montauban, 82, Tarn-et-Garonne, Occitanie

<b>Type de contrat</b>	<b>Niveau d'études</b>
CDD 3 ans	Bac +2 (DEUG - BTS - DUT - DEUST) ou équivalent
<b>Prise de fonction souhaitée</b>	<b>Date limite de candidature</b>
01/09/2024	-
<b>Domaine professionnel</b>	<b>Niveau d'expérience</b>
IMMOBILIER	Confirmé (5 à 10 ans)
<b>Rémunération</b>	<b>Avantages liés au poste</b>
mensuel net annuel brut (selon expérience)	Restauration collective RTT
<b>Contraintes particulières d'exercice</b>	<b>Télétravail</b>
-	Non

### Descriptif de l'organisation

Le ministère des armées assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il est également impliqué dans les missions de service public. Pour la réalisation de ses missions, le ministère des armées emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Les agents civils apportent leurs compétences techniques ou administratives dans le cadre de missions à forts enjeux ! Devenez Civils de la Défense : contribuez à un monde plus sûr en rejoignant le ministère des armées en CDD ou en CDI !

### Descriptif des missions

L'unité de soutien de l'infrastructure (USID) est une antenne d'un établissement du service d'infrastructure de la défense (ESID) dont la vocation est d'assurer le soutien infrastructure des entités et formations du Ministère des armées sur le périmètre de la base de défense sur laquelle elle est implantée. Elle est chargée de l'ensemble des opérations de maintenance et du suivi des contrats d'exploitation des installations. En outre, elle assiste le commandant de la base de défense pour toute opération domaniale concernant les sites sous son autorité et rédige les actes correspondants. L'USID est articulée autour d'une cellule commandement, de la section ingénierie de la maintenance (SIM) et la section gestion du patrimoine (SGP). Cette dernière dispose d'une

cellule domaine en charge de la conduite et du suivi des opérations domaniales sur le périmètre de la base de défense. Le titulaire du poste prépare, participe et met en œuvre les directives de la politique immobilière et de la gestion domaniale au travers de l'ensemble des travaux et tâches administratifs (demande, réception, traitement et suivi) concourant à la gestion du domaine public ou privé intéressant le ministère des armées.

- Conduire des opérations domaniales sur le périmètre de la base de défense.
- Constituer des dossiers domaniaux (acquisitions, aliénations, prises à bail, baux emphytéotiques, autorisation d'occupation du domaine ...).
- Être en relation avec la base de défense, les services locaux et départementaux.
- Représenter l'Etat défense lors de réunions domaniales.
- Suivre les données dans SYGAP, dans GEOSID et dans G2D en liaison avec le gestionnaire du référentiel immobilier ministériel.
- Assurer la gestion des baux et redevances d'occupation. Suivre les loyers et les prises à bail.
- Mettre en publicité des locations immobilières sur le site de la direction immobilière de l'Etat (DIE).

## **Profil recherché**

Diplômé d'un Bac + 2 , vous disposez d'une première expérience dans les fonctions dans l'infrastructure et la politique immobilière.

Vous disposez de solides capacités d'analyses et de synthèses, de connaissances et compétences avérées en infrastructure et la politique immobilière.

Organisé, rigoureux et dynamique, vous avez développé également de bonnes qualités rédactionnelles, relationnelles et d'animation d'équipe.

Vous êtes reconnu pour votre sens du service, votre autonomie et votre prise d'initiatives

## **Process de recrutement**

- Si votre candidature est présélectionnée, un entretien téléphonique vous sera proposé pour apprécier vos attentes et motivations.
- Si cette première étape est concluante, un entretien en présentiel ou à distance vous sera proposé avec l'employeur et éventuellement le service des ressources humaines.
- Les suites données à votre candidature vous seront communiquées par l'employeur à l'issue de cet entretien.